

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 novembre 2008

Présents : M. Jean-Paul DOUET, Mme Sylvie GON, M. Anthony NORMAND, Mme Rachel STEIN, M. Denis BOUCON, Mme Isabelle CROMBEZ, Mme Odile FAUCHER, M. Jean-François PICOU.

Absents excusés : MM. Jacques MAQUET, Daniel VONCK (donne pouvoir à M. Jean-François PICOU), Raymond ANSART.

Présents dans la salle : Mme Véronique LOCRE, Melle Carole LEBEL, Melle Véronique PALPACUER, M Michel MOYON.

Secrétaire de séance : M. Jean-François PICOU.

Signature du dernier compte-rendu par les membres présents.

Ordre du jour :

- Conseil de jeunes
- Délibérations
 - CCAS
 - Entretien éclairage public
- Assainissement : renouvellement contrat
- Illuminations
- Fleurissement du village
- Travaux en cours
- Communications diverses

- **CONSEIL DE JEUNES**

Le 11 novembre 2008 à 11 heures a eu lieu une réunion d'informations pour les jeunes intéressés pour participer au Conseil des Jeunes. 6 jeunes étaient présents : Mickaël DA COSTA, Cindy DOUET, Taos GUYOT, Jordan MAILLE, Lucas MERCEREAU, Guillaume PY.

La date des élections reste à déterminer (avant la fin de l'année).

- **DELIBERATIONS**

CCAS : le conseil municipal doit élire un septième représentant du conseil municipal au conseil d'administration du CCAS : M. Anthony NORMAND présente sa candidature et est élu à l'unanimité.

Entretien éclairage public : Deux propositions nous sont parvenues : la première de l'entreprise STPEE pour un montant de 5710.90 TTC qui comprend 1 visite annuelle pour le remplacement par 1/3 des sources lumineuses et 3 visites annuelles de contrôle et dépannages, le cas échéant, des installations, la seconde de l'entreprise FORCLUM pour un montant de 2277.18 TTC qui comprend 12 visites par an.

Au vu de ses tarifs, M. le Maire propose de rechercher d'autres entreprises. Le nombre moyen d'interventions restant limité, il serait préférable de rechercher une entreprise qui propose des interventions à la carte plutôt qu'un forfait annuel.

Pour la ou les délibérations ne figurant pas à l'ordre du jour, le Maire sollicite le Conseil Municipal qui accepte d'en délibérer à l'unanimité. Le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour le point suivant :

PNR : suite aux dégradations de plus en plus importantes des espaces naturels dues à la pratique du 4x4, du quad et de la moto tout terrain, pratique interdite, le PNR propose aux communes la mise à disposition de barrières et panneaux.

Le conseil Municipal accepte cette proposition et charge Monsieur le Maire de signer la convention de mise à disposition de panneaux (mais pas de barrières) entre le PNR et la commune.

L'association Foncière de Remembrement, chargée de gérer les chemins ruraux, qui avait réfléchi elle aussi à la mise en place de panneaux, sera contactée.

En aparté, M. le Maire fait part d'une invitation par le PNR à une conférence sur la cabanisation, le 4 décembre, dans le cadre des rencontres du Parc.

- **ASSAINISSEMENT : RENOUVELLEMENT DU CONTRAT**

La Commission d'appel d'offres se réunira le 27 novembre 2008 à 18h15 pour l'ouverture des offres de prix dans le cadre du renouvellement de contrat d'affermage de l'assainissement, arrivant à échéance le 31 décembre 2008.

Plan d'épandage des boues : M. Daniel LAUDIJOIS nous a adressé un courrier nous informant qu'il souhaite retirer une partie de ces parcelles du plan d'épandage des boues de la commune. Sur 7 de ses parcelles, M. LAUDIJOIS en laisse 2 à disposition pour les boues ce qui, ajoute M. LAUDIJOIS, est amplement suffisant pour la valorisation des boues de Montagny.

CCPV : études pour l'alimentation en eau potable du Pays de Valois : afin de pouvoir reprendre le bon déroulement de ces études, la CCPV nous demande de renouveler la désignation des correspondants chargés de suivre ces études pour le compte de notre collectivité. M. Raymond ANSART étant le correspondant lors du dernier mandat, Mmes Isabelle CROMBEZ et Odile FAUCHER proposent leur candidature si M. ANSART décide de ne pas continuer.

- **ILLUMINATIONS DE NOEL**

Nous rencontrons des difficultés pour utiliser la nacelle étant donné que nous n'avons pas de personnel habilité.

Des sapins blancs seront installés ainsi que des décors de jours. Décision est prise de profiter des promotions de début d'année pour acheter des structures gonflables et renouveler le stock de décors.

- **FLEURISSEMENT DU VILLAGE**

Mmes Sylvie GON et Rachel STEIN ont rencontré M. Thomas VIET de la société VEBAFLOR le 19 novembre afin d'étudier avec lui la possibilité de remplacer les plantes annuelles par des vivaces. Cette rencontre fut peu fructueuse, M. VIET étant assez sceptique sur ces nouvelles méthodes de fleurissement. M. VIET a bien envoyé un devis mais qui ne propose que la mise en place d'annuelles. Le conseil municipal demande qu'il soit fait appel à d'autres pépiniéristes ou paysagistes.

- **TRAVAUX EN COURS**

- ✓ Les trottoirs de la rue Niville sont terminés.
- ✓ Le carrelage du hall et du couloir de l'école a été posé.
- ✓ Logement Sablière : l'évier, le meuble sous évier et la robinetterie ont été remplacés.
- ✓ Ecole : M. Denis BOUCON liste les travaux à faire à l'école. D'autre part, il est décidé d'engager la garantie décennale pour la réparation des fissures, la remise en fonctionnement correcte du bac dégraisseur de la cantine (mauvais écoulement) et pour rectifier les évacuations des eaux pluviales.
- ✓ La porte de la Mairie et les fenêtres des vestiaires seront livrées première quinzaine de janvier.

M. le Maire demande qu'à l'avenir une liste des travaux chiffrée soit proposée au conseil municipal.

- **COMMUNICATIONS DIVERSES**

- ✓ CCPV : Sollicitation de la Communauté de Communes pour connaître nos besoins en ce qui concerne la réfection des voies communales. Pour le moment, une réponse négative est apportée.
- ✓ Un avis favorable a été donné à SFR pour l'installation d'un relais de radiotéléphonie mobile sur le pylône Bouygues Telecom situé route de Versigny sur un terrain privé.
- ✓ La campagne de betteraves battant son plein, l'entreprise Tereos a envoyé un courrier nous invitant à visiter la sucrerie de Chevrières le 29 novembre 2008.

- ✓ Une information de la gendarmerie de Senlis nous a été adressée informant que celle-ci a décidé de reconduire son plan d'action déjà mené l'an passé, qui consiste en une surveillance plus accrue durant les périodes de fêtes de fin d'année.
- ✓ Séjour « chiens de traîneau » : la commune renouvelle son offre de séjour aux jeunes des communes de Montagny et d'Ermenonville, du 22 février au 1^{er} mars 2009, avec la participation financière du CCAS de Montagny, de la commune d'Ermenonville et de la CAFO.
- ✓ Grève des enseignantes le 20 novembre 2008 : le service minimum n'a pas été assuré. Le 10 octobre 2008, le Conseil Municipal de Montagny, compte tenu des dispositions prises initialement par le gouvernement et dénoncées par l'association des Maires de France et par l'Union des Maires de l'Oise, a décidé de ne pas mettre en place ce service minimum, considérant qu'il ne dispose pas des moyens humains nécessaires pour assurer ce service. En effet, si la totalité des élèves souhaitaient venir à l'école, il nous faudrait, en 48 heures, trouver 10 personnes pour les accueillir. D'autre part, les communes devant délibérer avant que le SIVOS ne le fasse, conformément à l'article 11 de cette même loi, le SIVOS ne peut pas aujourd'hui décider de ce service dans ce cadre, le Conseil Municipal d'Ermenonville n'ayant pas encore délibéré.
- ✓ Une note va être mise dans les cahiers demandant aux familles de ne pas venir avec leur chien, même tenu en laisse, dans l'enceinte de l'école et de respecter les interdictions de stationner aux abords du groupe scolaire.
- ✓ Madame Locre est en formation les mardi 25 et jeudi 27 novembre après-midi. La permanence de la mairie sera assurée par Mme Sylvie GON.
- ✓ La Délégation départementale de l'Education Nationale nous a adressé un courrier nous remerciant de l'aide financière apportée à leur association.
- ✓ Le Centre Social Rural du canton de Nanteuil le Haudouin nous a adressé une fiche de prévision mentionnant les montants de provision 2009 et le solde pour les activités 2008. Un problème subsiste concernant les enfants de Montagny qui sont inscrits au CLSH du Centre Social. La commune de Montagny paye au centre social une contribution pour accueillir ces enfants alors qu'elle organise elle-même un centre de Loisirs. Une information sera mise dans le prochain bulletin.
- ✓ Dossier de demande de retraite invalidité pour M. Michel DIEUDONNAT : un oubli sur le procès verbal de la commission de réforme a retardé le traitement du dossier.
- ✓ Le repas de Noël du club soleil d'automne se déroulera le 7 décembre 2008 au groupe scolaire.
- ✓ Un flash spécial Noël sera distribué et un numéro spécial 100^{ème} de « Montagny Info » sera publié.
- ✓ Le conseil municipal accepte la demande de Melle Carole LEBEL de faire partie de la commission informations.
- ✓ Les vœux du conseil municipal se dérouleront le 11 janvier 2009 à 16h30.

M. le Maire donne la parole à M Michel MOYON :

M. Michel MOYON tient à s'exprimer sur plusieurs sujets :

- ✓ Le survol du village par les avions : M. MOYON nous a apporté des plans de l'aviation civile démontrant que le survol du village n'est pas interdit.
- ✓ M. MOYON nous interpelle à propos de l'installation d'une centrale à gaz sur le territoire de la commune de Verberie. M. le Maire répond qu'il n'a pas le pouvoir d'intervenir de quelque façon que ce soit mais que, le Conseil Général qui a été sollicité, a émis quelques réserves.
- ✓ M. MOYON aborde le problème de la dangerosité et de la gêne des antennes téléphoniques. Aujourd'hui, les études démontrent que cette dangerosité n'est pas avérée.
- ✓ M. MOYON souligne l'importance du trafic et du bruit des camions de betteraves circulant la nuit. M. le Maire indique qu'un numéro de téléphone est mis à disposition des habitants pour contacter les organismes transporteurs.

La séance est levée à 22h40.